

Pour de
l'accompagnement
en prévention

Faites appel
à **votre ASP**



ASSOCIATIONS
SECTORIELLES
PARITAIRES



Une ASP, c'est quoi?

Un organisme créé en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST), autonome, sans but lucratif et administré par un conseil d'administration paritaire composé de représentants d'associations d'employeurs et de représentants d'associations syndicales. Les ASP sont financées par une cotisation que versent les employeurs des secteurs d'activités pour lesquels une association a été constituée.

La mission

Promouvoir la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles dans les établissements et sur les chantiers par la mise en place de mécanismes visant l'élimination à la source même des dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs ainsi que la prise en charge de la prévention par le milieu.



Les équipes

Des équipes multidisciplinaires, dynamiques et professionnelles qui possèdent l'expertise nécessaire pour répondre à vos besoins en matière de santé et de sécurité du travail et qui vous proposent des solutions adaptées aux particularités de vos milieux de travail.

Information

- Guides et fiches techniques
- Revues et magazines des ASP
- Bulletins électroniques
- Sites Web des ASP
- Centres de documentation
- Colloques





Conseil et assistance technique

- Assistance quant à la conformité aux lois, aux règlements et aux normes en vigueur
- Prévention des risques physiques, chimiques, biologiques, ergonomiques et psychologiques
- Mise sur pied de comités de santé et de sécurité
- Prise en charge de la prévention
- Élaboration de programmes de prévention
- Analyse sécuritaire des tâches – ergonomie
- Entreposage et gestion des matières dangereuses, SIMDUT
- Choix et utilisation des équipements de protection individuels ou collectifs
- Prévention en sécurité des machines
- Prévention des accidents sur les chantiers

Formations

Conçues pour les représentants des employeurs, les travailleurs et les membres des comités de santé et de sécurité du travail.

- Adaptées aux problématiques de santé et de sécurité du travail propres à chaque milieu
- Diffusées dans les établissements ou sur les chantiers, en sessions régionales et parfois en ligne

Recherche et développement

Seules, par des actions concertées entre ASP, avec le soutien de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail (IRSST) ou celui de la CSST, des activités de recherche et de développement sont menées sur plusieurs problématiques complexes ou pouvant avoir des répercussions importantes dans vos milieux de travail.



Réalisé en partenariat avec la CSST



Les associations sectorielles paritaires (ASP), vos partenaires en prévention !

Administration provinciale

1220, boulevard Lebourgneuf
Bureau 10
QUÉBEC (Québec) G2K 2G4
Tél. : **418 624-4801**
Téléc. : 418 624-4858
Courriel : apssap@apssap.qc.ca
Site Web : www.apssap.com



Affaires municipales

715, rue du Square-Victoria, bureau 710
MONTRÉAL (Québec) H2Y 2H7
Tél. : **514 849-8373**
Sans frais : **1 800 465-1754**
Téléc. : 514 849-8873
Sans frais : 1 800 465-6578
Courriel : info@apsam.com
Site Web : www.apsam.com



Affaires sociales

5100, rue Sherbrooke Est, bureau 950
MONTRÉAL (Québec) H1V 3R9
Tél. : **514 253-6871**
Sans frais : **1 800 361-4528**
Téléc. : 514 253-1443
Courriel : info@asstsas.qc.ca
Site Web : www.asstsas.qc.ca



ASSTSAS
Association paritaire pour
la santé et la sécurité du travail
du secteur affaires sociales

Construction

7905, boulevard Louis-H.-Lafontaine
Bureau 301
ANJOU (Québec) H1K 4E4
Tél. : **514 355-6190**
Sans frais : **1 800 361-2061**
Téléc. : 514 355-7861
Courriel : biblio@asp-construction.org
Site Web : www.asp-construction.org



Fabrication d'équipement de transport et de machines*

3565, rue Jarry Est, bureau 202
MONTRÉAL (Québec) H1Z 4K6
Tél. : **514 729-6961**
Sans frais : **1 888 527-3386**
Téléc. : 514 729-8628
Courriel : info@asfctm.com
Site Web : www.asfctm.com



Fabrication de produits en métal, Fabrication de produits électriques et des industries de l'habillement

2271, boulevard Fernand-Lafontaine
Bureau 301
LONGUEUIL (Québec) J4G 2R7
Tél. : **450 442-7763**
Téléc. : 450 442-2332
Courriel : info@asphme.org
Site Web : www.asphme.org



Imprimerie et activités connexes

7450, boulevard des
Galleries-d'Anjou, bureau 450
ANJOU (Québec) H1M 3M3
Tél. : **514 355-8282**
Téléc. : 514 355-6818
Courriel : info@aspimprimerie.qc.ca
Site Web : www.aspimprimerie.qc.ca



Mines

979, avenue de Bourgogne
Bureau 570
QUÉBEC (Québec) G1W 2L4
Tél. : **418 653-1933**
Téléc. : 418 653-7726
Courriel : apsm@aspmine.ca
Site Web : www.aspmine.qc.ca



Services automobiles

8, rue de la Place-du-Commerce
Bureau 150, BROSSARD (Québec)
J4W 3H2
Tél. : **450 672-9330** ou,
Sans frais : **1 800 363-2344**
Téléc. : 450 672-4835
Sans frais : 1 800 910-0122
Courriel : info@autoprevention.qc.ca
Site Web : www.autoprevention.qc.ca



Textile et bonneterie

1936, rue Rossignol
BROSSARD (Québec) J4X 2C6
Tél. : **450 671-6925**
Téléc. : 450 671-9267
Courriel : info@preventex.qc.ca
Site Web : www.preventex.qc.ca



Transport et entreposage*

6455, rue Jean-Talon Est, bureau 301
MONTRÉAL (Québec) H1S 3E8
Tél. : **514 955-0454**
Sans frais : **1 800 361-8906**
Téléc. : 514 955-0449
Courriel : info@aste.qc.ca
Site Web : www.aste.qc.ca



(*) Ces ASP offrent des services
aux employeurs hors secteur

Cotisez-vous à une ASP?

Pour savoir si vous cotisez à une ASP,
consultez la *Décision de classification* que
la CSST vous transmet chaque automne.

Admissibilité des dépenses

Les formations données par les ASP
sont admissibles, en vertu de l'article 1,
paragraphe 26 du Règlement sur les
dépenses de formation admissibles,
règlement qui découle de la Loi favorisant
le développement et la reconnaissance
des compétences de la main-d'œuvre.

*La prise en charge de la prévention,
c'est l'affaire de tous. Votre association
sectorielle paritaire est là pour vous
appuyer dans votre démarche !*

